

Comité technique spécial « musées » du 12 novembre 2019

EVOLUTION DES MUSEES NATIONAUX SERVICES A COMPETENCE NATIONALE

1. Etapes précédentes

- **L'examen de la situation des musées nationaux SCN et la réflexion concernant l'évolution de leur statut administratif ont été engagés dans le cadre du programme « Action publique 2022 » en 2018.**
- **La réflexion, interrompue plusieurs mois, a véritablement repris en mars 2019 avec :**
 - des réunions et échanges avec les directeurs des SCN ;
 - des réunions informelles avec les organisations syndicales représentées au CT spécial musées ou ayant sollicité une rencontre ;
 - le CT spécial « musée » du 23/05 reconvoqué le 6/06.
- **L'évolution des SCN a été inscrite dans le cadre du Plan de transformation ministériel annoncé par le Ministre le 14 juin 2019 au sein de la « réforme de la politique muséale ».**

2. Principes directeurs de la réflexion

- **La réflexion engagée est guidée par les principes suivants :**
 - une analyse au cas par cas de la situation de chaque établissement ;
 - une analyse prioritairement fondée sur la pertinence scientifique et culturelle des hypothèses envisageables ;
 - la recherche des solutions les mieux à même de favoriser le développement de chaque musée (fréquentation, notoriété, programmation culturelle, ressources, etc.) ;
 - en tenant compte des caractéristiques propres à chaque établissement (situation géographique, partenariats possibles, impératifs juridiques, etc.).
- **Sur ces bases, 4 types d'évolution potentielle ont été identifiés :**
 - le rattachement de certains SCN à des établissements publics existants ;
 - la transformation de certains SCN en établissement public ;
 - le regroupement de certains SCN sans changement de statut ;
 - le maintien du statut et du périmètre de certains SCN.

S'y ajoutent les modalités de collaborations à rechercher lorsque cela est possible avec les collectivités ou autres partenaires locaux comme cela existe déjà dans certains cas.

3. Pour chaque établissement, une ou plusieurs hypothèses d'évolution sont envisagées (cf. fiches par établissement ci-jointes).

➤ **Ces hypothèses sont à présent soumises :**

- à la concertation avec les différentes parties prenantes, à savoir :
 - ✓ avec les directeurs (la ou les hypothèses envisagées ont été évoquées avec chaque directeur) ;
 - ✓ avec les personnels des établissements par l'intermédiaire des directeurs ;
 - ✓ avec les représentants du personnel des SCN ;
 - ✓ avec les dirigeants des établissements susceptibles de se voir rattacher un ou plusieurs musées et leur tutelle le cas échéant ;
 - ✓ avec les collectivités territoriales dans lesquels ils sont implantés ;
- à un premier examen technique permettant d'évaluer les prérequis administratifs de ces différentes options.

4. Prochaines étapes

- **Concertation dans le cadre du CT musées (12/11/2019)** puis avec les différentes parties prenantes ;
- **Approfondissement concomitant des conditions techniques de faisabilité** (identification des pré-requis, etc.) ;
- **Sur ces bases, décision de principe sur l'hypothèse retenue pour chaque établissement ;**
- **Mise en œuvre phasée dans le temps. Pour chaque établissement, cette étape fera elle-même l'objet :**
 - d'une concertation régulière ;
 - d'un travail technique encore plus approfondi sur chacun des points à faire évoluer.
Par exemple :
 - ✓ la prise en compte concrète, au sein du CMN, de la dimension muséale des musées SCN qui lui seraient rattachés ;
 - ✓ les conditions de gestion RH des agents des actuels SCN qui seraient rattachés à un EP ;
 - ✓ les conditions juridiques (révision des statuts, reprise des marchés, affectation des locaux, etc.) ;
 - ✓ l'identification budgets existants ;
 - ✓ la redéfinition dans chaque cas du rôle de la Rmn-GP : maintien total, partiel, transitoire, durable...
 - d'une étape de mise en œuvre concrète dont le calendrier sera à définir, pour chaque établissement, en fonction de la complexité et des délais nécessaires à la conduite des actions à réaliser.

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
MALMAISON-BOIS PREAU-AJACCIO-ILE D'AIX**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau Maison Bonaparte (Ajaccio) Musées nationaux de l'île d'Aix
Localisation	Rueil-Malmaison (92) Ajaccio (2A) Ile d'Aix (17)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Malmaison fait partie des musées-châteaux, anciennes résidences royales et/ou impériales et avec les sites qui lui sont rattachés fait partie du réseau des musées nationaux napoléoniens.</p> <p>Les grandes thématiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Malmaison : musée du Consulat, de Joséphine et de ses enfants Eugène et Hortense ; - Bois-Préau : musée de Sainte-Hélène, du retour des cendres et de la légende napoléonienne ; - Ajaccio : maison natale de Napoléon Ier ; - Ile d'Aix, musée napoléonien : souvenirs de l'épopée et du dernier séjour de l'empereur ; - Ile d'Aix, musée africain : trophées de chasse, faune, sculptures. <p>Nombre d'œuvres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Malmaison : 18 669 ; - Ajaccio : 401 ; - Aix : 3 601.
PSC	Non (en cours).
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	193 402 (dont 80 809 pour Malmaison, 88 829 pour Ajaccio, 23 664 pour l'île d'Aix) 38 %
Directeur	Amaury LEFEBURE (2008)
Effectif (au 31/12/2018)	62 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	1 406 693 € AE 1 177 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP	Accueil, visites-conférences, audioguide, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions, site internet

	Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : 384 351 €
Autres caractéristiques	SCN regroupant plusieurs sites. Les musées sont constitués à partir de plusieurs donations et legs. Monument historique (sauf Ajaccio).
Principaux enjeux	Finaliser le PSC. Positionner les musées du SCN dans un réseau de musées napoléoniens ; consolider les relations avec les acteurs locaux à Ajaccio. Travaux d'aménagement (Bois Préau et Ile d'Aix).

HYPOTHESE D'EVOLUTION A L'ETUDE :

RATTACHEMENT A L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHATEAU DE FONTAINEBLEAU

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Grande cohérence scientifique et patrimoniale permettant de relier deux musées-châteaux fortement liés à la figure de Napoléon. - Identité commune de musée-château-domaine dans les deux établissements, dont l'identité muséale est forte. - Opportunité pour Malmaison et Ajaccio de bénéficier de la dynamique de Fontainebleau. - Proximité francilienne entre les deux sites (et le SCN Malmaison a l'habitude de travailler en multisites). 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de statut de musée national. - Organisation et modalités concrètes du rattachement à préciser.

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
MUSEE NATIONAL DU MOYEN AGE,
THERMES ET HOTEL DE CLUNY**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée national du Moyen Age, thermes et hôtel de Cluny
Localisation	Paris (5ème arrdt)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>La création du musée est liée à Alexandre du Sommerard (1779-1842) qui réunit une vaste collection consacrée aux arts du Moyen Âge et s'installa en 1832 dans une partie de l'ancien hôtel des abbés de Cluny (fin XVe). En 1843, l'État acquiert l'hôtel, ses collections, puis, dans le même temps, la Ville de Paris cède les thermes gallo-romains (Ier siècle av. J.-C.) et le dépôt lapidaire qu'il contenait.</p> <p>Le musée installé dans ces bâtiments prestigieux réunis au XIXe siècle, augmentés depuis, notamment par un bâtiment d'accueil construit par Bernard Desmoulin inauguré en 2018, est depuis le milieu du XXe siècle consacré aux arts du Moyen Age. Les œuvres présentées relèvent d'une vaste aire géographique et d'une longue période, depuis l'Antiquité jusqu'au début du XVIe siècle.</p>
PSC	Oui (2014)
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	158 687 (fermeture partielle en 2018. 2017 : 244 914 entrées) 52 %
Directrice	Séverine LEPAPE (2019)
Effectif (au 31/12/2018)	66 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	1 294 697 € AE 1 154 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP (année 2017)	<p>Accueil (avec les agents du musée), visites-conférences, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions.</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : 1 047 €</p>
Autres caractéristiques	Monument historique.
Principaux enjeux	<p>Achever le projet Cluny IV et jardin</p> <p>Préparer la réouverture complète du musée.</p> <p>Poursuivre l'amélioration de l'accueil du public</p>

	Renforcer le rôle patrimonial du musée pour la diffusion de l'art et de la culture du Moyen Age, en France et à l'international.
--	--

HYPOTHESE D'EVOLUTION A L'ETUDE :

RATTACHEMENT A L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence scientifique par la proximité des collections et l'histoire commune des collections de Cluny, avec les départements du Louvre. - Possibilité pour le musée de Cluny de bénéficier des capacités de production culturelle, de diffusion, du Louvre. - Possibilités de mobilités pour les agents entre les musées d'un même établissement (Louvre / Delacroix / Cluny). - Force d'attractivité du « Louvre » pour développer Cluny. - Proximité géographique permettant la mutualisation des moyens matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de statut de musée national. - Organisation et modalités concrètes du rattachement à préciser à approfondir.

SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
MUSEE NATIONAL DE LA RENAISSANCE - CHÂTEAU D'ECOUCEN

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée national de la Renaissance - Château d'Ecouen
Localisation	Ecouen (93)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Le musée de la Renaissance gère un peu plus de 11 000 œuvres auxquelles il faut ajouter le matériel provenant des fouilles de l'atelier de Bernard Palissy.</p> <p>En dehors des acquisitions propres depuis la création du musée en 1974, les collections sont issues du fonds du musée de Cluny mais sont gérées de manière entièrement autonome selon le principe de l'affectation.</p> <p>Le château et le domaine ont été confiés au ministère de la Culture par la grande chancellerie de la légion d'honneur, par bail emphytéotique du 11 juillet 1972, précisant, à l'article 2, que le château et le parc auront une affectation culturelle et artistique sous la responsabilité du ministère.</p>
PSC	Non (en cours).
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	55 290 73 %
Directeur	Thierry CREPIN-LEBLOND (2005)
Effectif (au 31/12/2018)	61 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	1 620 773 € AE 1 180 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP	<p>Accueil, visites-conférences, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions, site internet</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : -137 313 €</p>
Autres caractéristiques	Monument historique.
Principaux enjeux	<p>Développer la notoriété et la fréquentation du musée.</p> <p>Développer les partenariats locaux.</p> <p>Aménager la maison forestière pour y développer les activités de médiation et l'accueil des scolaires.</p>

HYPOTHESE D'EVOLUTION A L'ETUDE :

RATTACHEMENT A L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none">- Cohérence scientifique par la proximité des collections et l'histoire commune des collections d'Ecouen, avec les départements du Louvre.- Possibilité pour le musée d'Ecouen de bénéficier des capacités de production culturelle, de diffusion, du Louvre.- Possibilités de mobilités pour les agents entre les musées d'un même établissement.- Force d'attractivité du « Louvre » pour développer Ecouen.- Relative proximité géographique permettant la mutualisation des moyens.	<ul style="list-style-type: none">- Maintien de statut de musée national.- Organisation et modalités concrètes du rattachement à préciser à approfondir.

SERVICE A COMPETENCE NATIONALE PORT-ROYAL

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée national de Port-Royal des Champs
Localisation	Magny-les-Hameaux (78)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Les collections du musée de Port-Royal se composent de 91 peintures, de 70 dessins, d'environ 800 gravures et 3 sculptures. Le musée conserve, par ailleurs, un fonds d'ouvrages anciens d'environ 5 500 ouvrages, principalement composé de l'ancienne bibliothèque du lieu, achetée avec le bâtiment des Granges en 1953, enrichi par plusieurs dons et achats de livres depuis l'ouverture du musée.</p> <p>Nombre d'œuvres : 7 084.</p>
PSC	Oui (2015)
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	33 809 80 %
Directeur	Philippe LUEZ (2005)
Effectif (au 31/12/2018)	7 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	480 000 € AE 480 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP (année 2017)	<p>Visites-conférences, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : -4 858 €</p>
Autres caractéristiques	<p>Le musée est aujourd'hui constitué sous la forme d'un service à compétence nationale (SCN). Son fonctionnement quotidien s'organise dans le cadre d'un groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2007 entre l'Etat, le Conseil régional Ile-de-France, le Conseil départemental des Yvelines, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Commune de Magny-les-Hameaux et la société de Port-Royal.</p> <p>Port-Royal est situé dans le parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Site classé</p> <p>Le directeur du musée national est directeur du GIP-Culture de Port-Royal.</p> <p>Monument historique.</p>

Principaux enjeux	<p>Intégrer les nouveaux espaces (oratoire sur le site de l'Abbaye, logis Nord et Solitaires sur le site des Granges) dans le nouveau parcours de visite.</p> <p>Poursuivre l'ancrage territorial dans l'accueil des publics divers, notamment les publics empêchés, les opérations menées avec l'Éducation nationale, les associations locales d'accompagnement périscolaire et l'accueil des personnes handicapées.</p> <p>Mettre en valeur les collections à travers l'élaboration d'une nouvelle muséographie.</p>
-------------------	--

HYPOTHESE D'EVOLUTION A L'ETUDE :

RATTACHEMENT AU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Depuis que l'abbaye lui a été rattachée, le musée connaît des problématiques de site familières au CMN. - Le musée peut bénéficier de l'expérience et de la compétence de gestion et mise en valeur de sites du CMN pour développer sa visibilité. - Le CMN est déjà présent dans la gouvernance de l'établissement (Ph. Belaval membre du CA du GIP de Port-Royal). - La vie courante de l'établissement est d'ores et déjà en grande partie structurée autour du GIP, ce qui ne changerait pas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du statut de musée national. - La gouvernance du GIP devra être reclarifiée avec les collectivités partenaires.

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
CLEMENCEAU – DE LATTRE**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée de la maison Clemenceau, de la maison de Lattre de Tassigny et musée des Deux Victoires.
Localisation	Mouilleron-en-Pareds (85)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Collections relatives à Georges Clemenceau et au Maréchal de Lattre, et au contexte historique de leur vie et de leur action (photographies, archives, objets, œuvres d'art).</p> <p>Nombre d'œuvres : 2 272.</p>
PSC	Non.
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	<p>9 341</p> <p>53 %</p>
Directrice	Aude PESSEY-LUX, conservatrice en chef du patrimoine au bureau des réseaux territoriaux (SMF) assure la direction scientifique et Jean-François BOURAS-SEAU les fonctions de secrétaire général (pas de directeur à temps plein).
Effectif (au 31/12/2018)	4 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	<p>163 041 € AE</p> <p>150 000 € CP</p>
Activités assurées par la Rmn-GP	<p>librairie-boutique, site internet</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : 4 066 € (avant l'ouverture de la maison Clemenceau)</p>
Autres caractéristiques	<p>Maison Clemenceau ouverte au public en juin 2018.</p> <p>La maison de Mme de Lattre de Tassigny a été léguée à l'Etat.</p> <p>Le musée des Deux Victoires est installé dans un local de la mairie de Mouilleron-en-Pareds mais est fermé au public (sauf manifestation particulière).</p> <p>Difficultés de recrutement compte tenu de la localisation.</p>
Principaux enjeux	<p>Développer les partenariats locaux (ex : billet jumelé maison Clemenceau de St-Vincent-sur-Jard, CMN).</p> <p>Adapter la programmation aux périodes de plus forte fréquentation.</p>

	Développer la notoriété de l'établissement et les événements susceptibles d'augmenter la fréquentation.
--	---

HYPOTHESE D'EVOLUTION A L'ETUDE :

RATTACHEMENT AU CMN

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Le CMN a l'expérience de la gestion de ce type de lieu qui sont aussi des monuments dédiés à des figures de l'histoire. - Le CMN gère la maison Clemenceau de Saint-Vincent-sur-Jars située à 70 km dans le même département (et un billet jumelé a été mis en place en 2019) - Il peut apporter un soutien tant logistique et matériel qu'en termes de valorisation des deux maisons au sein de son réseau. - Il a l'expérience des partenariats pouvant être noués pour accompagner le développement des musées, notamment avec les collectivités territoriales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du statut de musée national et la protection des collections. - Organisation multi-site à définir avec le CMN.

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
DU MUSEE DES PLANS-RELIEFS**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée des plans-reliefs
Localisation	Paris (Invalides)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>La collection des plans-reliefs a été créée pour Louis XIV en 1668. Ces maquettes représentaient les forts et villes fortifiées nouvellement aménagés le long des frontières de la France. La collection a été enrichie par Louis XV, Napoléon Ier et Napoléon III. Au total 260 plans-reliefs ont été créés de 1668 à 1870. Il en subsiste aujourd'hui 97, classés monuments historiques depuis 1927.</p> <p>28 plans-reliefs sont présentés dans la galerie du musée et 14 sont en dépôt au Palais des Beaux-arts de Lille.</p> <p>En complément, le musée conserve 148 autres maquettes (reliefs d'étude, plans-directeurs, cartes en relief, etc.), réalisées entre 1720 et 1920, un fonds de 2000 cartes et plans manuscrits et gravés des XVIe-XXe siècles et les relevés préparatoires à la réalisation des plans-reliefs.</p>
PSC	Oui (2019).
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	173 817 n.c.
Directeur	Emmanuel STARCKY (2018)
Effectif (au 31/12/2018)	10 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 03)	310 000 € AE 310 000 € CP
Pas d'activités gérées par la Rmn-GP	<p>Le MPR n'est pas couvert par la convention cadre DGP/Rmn-GP.</p> <p>Le Centre des monuments nationaux assure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la gestion de la librairie du Musée ; 2) l'encaissement du produit des activités pédagogiques ; 3) l'encaissement du pourcentage du prix du billet commun reversé par le Musée de l'armée (1 %).
Autres caractéristiques	La collection des plans-reliefs est installée depuis la fin du XVIIIe siècle dans l'Hôtel national des Invalides, au quatrième étage. Le Musée occupe les combles tout autour de la cour d'honneur mais seul un tiers est utilisé et

	<p>ouvert au public. Un tiers seulement des collections est présentée au public.</p> <p>Surfaces aménagées et ouvertes au public : 1 545 m² (aménagement définitif) + 453 m² (aménagement temporaire pour activités pédagogiques) = 1998 m².</p> <p>Galleries actuellement inutilisées, en attente d'aménagement : 1 836 m².</p> <p>Le MPR est inséré fonctionnellement dans le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - flux de visiteurs, sécurité générale, sécurité incendie gérés essentiellement par l'autorité militaire (gouverneur militaire de Paris et Commandement militaire des Invalides) ; - billet commun à l'ensemble muséal formé par le MPR, le musée de l'Armée avec le tombeau de Napoléon, et le musée de l'Ordre de la Libération.
Principaux enjeux	<p>Engager le redéploiement des collections et poursuivre leur valorisation grâce à leur restauration et l'apport des nouvelles technologies.</p> <p>Continuer à développer la notoriété du musée et de la collection.</p> <p>Améliorer la collaboration avec le musée de l'armée au sein des Invalides.</p>

HYPOTHESE D'EVOLUTION A L'ETUDE :

RATTACHEMENT AU MUSEE DE L'ARMEE (MINISTERE DES ARMEES)

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Développer et valoriser la complémentarité des collections des deux musées : les plans-reliefs ont d'autres dimensions que seulement militaires qui peuvent aussi permettre d'élargir l'approche du musée de l'armée vers des thèmes tels que les territoires ou les frontières. - Insérer pleinement le musée dans les Invalides et créer une réelle synergie avec le musée de l'Armée, notamment au bénéfice des publics et du fonctionnement courant de l'établissement. - Régler par le haut les problématiques d'espaces partagés et donner au musée de l'Armée la place de se redéployer tout en préservant les perspectives de développement du MPR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du PSC du MPR qui vient d'être validé et qui montre la richesse de la collection et des lectures à en faire. - Travail d'accompagnement de moyen terme de la réforme avec le ministère des Armées pour assurer la transition.

SERVICE À COMPÉTENCE NATIONALE MUSÉE MAGNIN

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée Magnin
Localisation	Dijon (21)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>La collection illustre le goût de deux amateurs, Jeanne Magnin (1855-1937) et son frère Maurice Magnin (1861-1939) : écoles du Nord, art italien du XVI^e et XVIII^e siècle, peinture française du XVII^e au XIX^e siècle, autres écoles étrangères.</p> <p>Nombre d'œuvres : 3491 dont 1068 peintures, 601 dessins et estampes, 72 sculptures, des meubles et objets divers. Environ 430 pièces exposées.</p> <p>La collection est soumise à une gestion juridiquement contraignante (ni acquisitions, ni prêts).</p>
PSC	Oui.
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	17 892 60 %
Directrice	Sophie HARENT (2018)
Effectif (au 31/12/2018)	15 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	209 427 € AE 160 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP	<p>Accueil, audioguide, librairie-boutique, éditions, site internet</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : - 243 412 €</p>
Autres caractéristiques	<p>Le musée national Magnin, ouvert en 1938, est le fruit du legs fait à la Réunion des musées nationaux (RMN) d'un hôtel particulier à Dijon, l'hôtel Lantin, et des œuvres, objets et mobiliers qu'il contient, par le collectionneur Maurice Magnin. Le legs « particulier » porte sur le musée Magnin, l'hôtel Lantin et les collections qu'il renferme, adossé au « legs universel » comportant notamment 4 autres immeubles parisiens. Les produits de leur gestion doivent servir à la « conservation et à l'entretien » du musée. Le legs est par ailleurs assorti de conditions restrictives interdisant toute modification d'accrochage, tout accroissement des collections, et</p>

	donc toute acquisition, mais également les prêts à des expositions temporaires.
Principaux enjeux	<p>Développer la notoriété du musée au niveau national, européen et international, et augmenter sa fréquentation.</p> <p>Mieux valoriser la collection et l'hôtel particulier qui l'abrite.</p> <p>Améliorer l'insertion du musée Magnin dans la vie culturelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.</p> <p>Actualiser la convention État / ville de Dijon.</p> <p>Réviser le legs pour assouplir les conditions (modifications d'accrochage, prêts).</p> <p>Poursuivre la rénovation des espaces.</p>

HYPOTHESE D'EVOLUTION A L'ETUDE :

MAINTIEN DU SCN

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Le legs autour duquel est constitué le musée est très contraignant et limite les évolutions juridiquement possibles. - L'appui des compétences de production et diffusion de la Rmn-GP peut aider à renforcer la visibilité et la diffusion de la collection. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une révision du legs est engagée pour permettre les prêts d'œuvres de la collection (aujourd'hui impossible) et permettre au musée d'être plus visible et de recevoir des prêts en retour pour ses propres expositions.

Les modalités de développement de partenariats locaux doivent être également recherchées.

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
MUSEE NATIONAL DE LA PREHISTOIRE**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée national de la Préhistoire
Localisation	Les-Eyzies-de-Tayac (24)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Archéologie principalement paléolithique notamment de -600 000 à -10 000 av. J.-C.</p> <p>Nombre d'œuvres : 6 500 000, dont 12 000 exposées. (multiplié par 10 depuis 1988).</p> <p>Le MNP conserve des collections exceptionnelles d'artefacts (silex taillés, industrie osseuse, objets d'art), d'anthropologie et de faunes permettant de reconstituer les cultures et environnements préhistoriques. Ces collections patrimoniales sont une référence incontournable pour les préhistoriens du monde entier.</p>
PSC	Oui
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	71 312 49 %
Directeur	Jean-Jacques CLEYET-MERLE
Effectif (au 31/12/2018)	47 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	792 914 € AE 592 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP	<p>Accueil, visites-conférences, ateliers pédagogiques, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions, site internet</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : -175 440 €</p>
Autres caractéristiques	<p>Le directeur du musée est également administrateur, pour le CMN, des grottes de la Vézère et d'Aquitaine.</p> <p>Le musée a pour voisin immédiat le Pôle d'interprétation de la Préhistoire (PIP) qui est un EPCC à vocation principalement touristique dont l'État est membre.</p> <p>Le château (ancien musée, XVIe s.) est classé MH.</p>

Principaux enjeux	<p>Coordination d'un environnement local riche en projets culturels et touristiques liés à la Préhistoire.</p> <p>Réfections bâtementaires.</p> <p>Anticiper la saturation des réserves.</p>
-------------------	--

HYPOTHESES D'EVOLUTION A L'ETUDE :

FUSION AVEC LE SCN « MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE » SOUS STATUT DE SCN

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence scientifique forte, avec une complémentarité des collections et des propos, permettant de créer un musée de stature internationale dans le domaine de la préhistoire et de l'archéologie. - Mise en commun des compétences des deux musées au bénéfice d'un nouveau projet. - Aucun rattachement à un EP existant n'apparaît évident (en termes scientifiques ou de capacité à intégrer et soutenir à court terme un établissement tel que le MNP). 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser l'organisation et modalités de fonctionnement multisites.

FUSION AVEC LE SCN « MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE » SOUS STATUT D'EP

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Idem en ce qui concerne la cohérence scientifique, la mise en commun des compétences des deux musées. - Intérêt des leviers juridiques et financiers offerts par le statut d'EP pour développer l'établissement et faciliter sa gestion courante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Idem en ce qui concerne l'organisation des modalités de fonctionnement multisites. - Moyens supplémentaires nécessaires pour assurer le fonctionnement d'un EP.

Dans tous les cas, une attention particulière devra être portée à l'articulation à trouver avec les collectivités locales (cf. notamment l'EPCC du Pôle international de la Préhistoire) et les autres institutions intervenant dans le champ du nouvel ensemble (CMN au titre des grottes de la Vézère).

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée d'Archéologie Nationale - Domaine National de Saint-Germain-en-Laye
Localisation	Saint-Germain-en-Laye (78)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Panorama de l'archéologie française, depuis les origines de l'occupation de notre territoire (Paléolithique) jusqu'à la période mérovingienne (an Mil) et collections d'archéologie comparée, venant de tous les continents, constituées à la fin du XIXe siècle.</p> <p>Les collections sont le fruit de legs, de donations, de dations, d'affectations de produits de fouilles, d'acquisitions auprès de particuliers ou sur le marché. Un certain nombre d'entrées en collection présentent un caractère contraignant, notamment le legs des ensembles d'art préhistorique consenti par Edouard Piette à l'Etat et aux musées nationaux en 1904 (pas de possibilité de prêts, de dépôts et exigence d'unité dans la présentation des séries en salle).</p> <p>Nombre d'œuvres estimé à 2,7 millions, dont 29 000 exposées.</p>
PSC	Oui (2017)
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	100 409 79 %
Directeur	Hilaire MULTON (2012)
Effectif (au 31/12/2018)	85 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	1 804 420 € AE 1 392 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP	<p>Accueil, visites-conférences, audioguide, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions, site internet</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : -197 138 €</p>
Autres caractéristiques	<p>Monument historique.</p> <p>Grand département patrimonial.</p> <p>Le domaine accueille plus d'1,2 million de visiteurs par an.</p>

	Diverses ressources propres : AOT, mécénat, prêts Abu Dhabi, Parking P2, redevances de domanialité, concessions.
Principaux enjeux	Achever la mise en œuvre du schéma directeur MH. Identifier une solution pour les réserves du musée. Etudier la refonte du parcours permanent.

HYPOTHESES D'EVOLUTION A L'ETUDE :

FUSION AVEC LE SCN « MUSEE NATIONAL DE LA PREHISTOIRE » SOUS STATUT DE SCN

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence scientifique forte, avec une complémentarité des collections et des propos, permettant de créer un musée de stature internationale dans le domaine de la préhistoire et de l'archéologie. - Mise en commun des compétences des deux musées au bénéfice d'un nouveau projet. - Aucun rattachement à un EP existant n'apparaît évident (en termes scientifiques ou de capacité à intégrer et soutenir à court terme un établissement tel que le MAN). 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser l'organisation et modalités de fonctionnement multisites.

FUSION AVEC LE SCN « MUSEE NATIONAL DE LA PREHISTOIRE » SOUS STATUT D'EP

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Idem en ce qui concerne la cohérence scientifique, la mise en commun des compétences des deux musées. - Intérêt des leviers juridiques et financiers offerts par le statut d'EP pour développer l'établissement et faciliter sa gestion courante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Idem en ce qui concerne l'organisation des modalités de fonctionnement multisites. - Moyens supplémentaires nécessaires pour assurer le fonctionnement d'un EP.

Dans tous les cas, une attention particulière devra être portée à l'articulation à trouver avec les collectivités locales (cf. notamment l'EPCC du Pôle international de la Préhistoire) et les autres institutions intervenant dans le champ du nouvel ensemble (CMN au titre des grottes de la Vézère).

SERVICE A COMPETENCE NATIONALE DU CHÂTEAU DE PAU

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée national et domaine du Château de Pau
Localisation	Pau (64)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Collections appartenant presque exclusivement à l'État. Quelques dépôts (essentiellement de l'État : Mobilier national, Versailles, Louvre).</p> <p>Si le bâtiment témoigne d'un héritage historique fort (médiéval- Renaissance, XIXe siècle) les collections se sont constituées à partir du XIXe siècle à l'occasion du remeublement du château puis par constitution d'un musée d'art et d'histoire autour de la figure d'Henri IV.</p> <p>Les collections regroupent, selon deux directions principales, les appartements historiques et les collections henriciennes. S'y ajoutent deux autres ensembles, plus réduits numériquement : les objets du quotidien palatial du XIXe siècle et un choix d'œuvres en majeure partie graphiques concernant le paysage.</p> <p>Environ 12 000 œuvres dont environ 1200 présentées (10%).</p>
PSC	Oui (2015)
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	96 088 47 %
Directeur	Paul MIRONNEAU (2015)
Effectif (au 31/12/2018)	81 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	1 097 507 € AE 870 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP)	<p>Accueil, visites-conférences, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions, site internet</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) :-98 928 €</p>
Autres caractéristiques	<p>Domaine national.</p> <p>Monument historique.</p> <p>Situation géographique</p>
Principaux enjeux	Elaboration du PPI

	Travaux d'accès à la maison Baylaucq Lancer le plan de gestion du domaine
--	--

HYPOTHESES D'EVOLUTION A L'ETUDE :

MAINTIEN DU SCN

Justification	Point d'attention
- Aucun rattachement à un EP muséal existant n'apparaît évident (en termes scientifiques ou de capacité à intégrer et soutenir à court terme un établissement géographiquement excentré).	

RATTACHEMENT AU CMN

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Le château de Pau a aussi une forte dimension monument/site. - L'expérience du CMN peut en la matière permettre de valoriser le Château tout en conservant son caractère de musée national. - Il a l'expérience des partenariats pouvant être noués pour accompagner le développement des musées, notamment avec les collectivités territoriales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du statut de musée national. - Organisation à définir avec le CMN.

Dans tous les cas, les modalités de développement de partenariats locaux doivent être également recherchées.

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
COMPIEGNE-BLERANCOURT**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musées et domaine nationaux du palais de Compiègne Musée franco-américain du château de Blérancourt
Localisation	Compiègne (60) Blérancourt (02)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Les deux musées sont regroupés dans le même SCN selon une logique géographique.</p> <p>Compiègne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appartements historiques de l'Empereur, de l'Impératrice, du roi de Rome et appartement double de prince (fin du XVIIIe siècle au Second Empire ; - les musées du Second Empire évoquent art, histoire et vie de cour à l'époque de Napoléon III à travers un ensemble remarquable d'œuvres d'art et de souvenirs de la famille impériale ; - le musée national de la voiture et du tourisme conserve une collection de véhicules hippomobiles du 18e au début du 20e siècle, d'automobiles et de cycles, ainsi qu'un important fonds iconographique sur le thème des transports ; - nombre d'œuvres : 34 923. <p>Blérancourt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le musée conserve des œuvres uniques sur les volontaires américains de la première guerre mondiale. Depuis sa création, le musée s'est enrichi d'items historiques et artistiques portant sur les grands événements historiques franco-américains ; - peintures, sculptures, objets, dessins, estampes, photographies, mais également d'archives et souvenirs historiques. Outre le fonds muséal, importantes ressources documentaires et une riche bibliothèque franco-américaine comprenant près de 6 000 ouvrages, majoritairement antérieurs à 1950 ; - nombre d'œuvres : 13 485.
PSC	Compiègne : Oui (avenant 2019) Blérancourt : Oui (2017)
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	98 739 (dont 86 448 pour Compiègne et 12 291 pour Blérancourt) 62 %

Directeur	Rodolphe RAPETTI
Effectif (au 31/12/2018)	115 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	3 163 138 € AE 2 580 000 € CP
Activités assurées par la Rmn-GP	Accueil, visites-conférences, audioguide, librairie-boutique, expositions temporaires, éditions, acquisitions, site internet Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : -26 346 €
Autres caractéristiques	Monuments historiques.
Principaux enjeux	Compiègne : <ul style="list-style-type: none"> - rénovation du musée de l'Impératrice (rénovation muséographique) ; - rénovation du Musée de la voiture de tourisme (MVT). - Blérancourt : développement de la fréquentation et de l'attractivité du site.

HYPOTHESES D'EVOLUTION A L'ETUDE :

MAINTIEN DU SCN

Justification	Point d'attention
- L'établissement a une taille (115 ETP) et une organisation qui lui permettent de travailler par lui-même au développement de sa fréquentation et de ses ressources.	- Consolidation nécessaire des grands projets du SCN (rénovation du musée de la voiture) qui est un préalable pour réfléchir à l'éventuelle évolution du statut de l'établissement en toute connaissance de cause.

TRANSFORMATION DU SCN EN EP

Justification	Point d'attention
- Idem en ce qui concerne la cohérence scientifique (puisque le périmètre resterait inchangé par rapport au SCN actuel). - Intérêt des leviers juridiques et financiers offerts par le statut d'EP pour développer cet établissement et faciliter sa gestion courante.	- Moyens supplémentaires nécessaires pour assurer le fonctionnement d'un EP et question de l'équilibre économique au regard de ses ressources propres actuelles.

<ul style="list-style-type: none"> - Capacité renforcée pour nouer les partenariats utiles à la concrétisation des grands projets de l'établissement. 	
--	--

RATTACHEMENT AU CMN

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Les musées de Compiègne et Blérancourt ont également une dimension monument/site. - Le CMN peut apporter un soutien tant logistique et matériel qu'en termes de valorisation des deux musées au sein de son réseau. - Il a l'expérience des partenariats pouvant être noués pour accompagner le développement des musées, notamment avec les collectivités territoriales. - Il offre les instruments juridiques et financiers d'un EP, utiles pour concrétiser les projets de développement du musée de Compiègne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du statut de musée national. - Organisation à définir avec le CMN.

Dans tous les cas, les modalités de développement de partenariats locaux doivent être également recherchées.

**SERVICE A COMPETENCE NATIONALE
MUSEES DU XX^e SIECLE DES ALPES-MARITIMES**

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

Musées nationaux relevant du SCN	Musée national Pablo Picasso, La Guerre et la Paix (Vallauris) Musée Fernand-Léger (Biot) Musée national Marc-Chagall (Nice)
Localisation	Vallauris, Biot, Nice (06)
Spécialité / Période / Typologie des collections	<p>Ces trois musées monographiques ont été créés par donation à l'Etat mais présentent une grande cohérence culturelle : 3 artistes majeurs du XX^e siècle, contemporains, qui ont séjourné sur la Côte d'Azur et ont fait le choix de donner des œuvres à l'Etat pour la constitution de musées monographiques dédiés à leurs œuvres respectives.</p> <p>Les trois artistes sont encore sous droit d'auteur ce qui implique de prendre en compte leurs ayants-droits.</p> <p>La collection du musée Chagall a su conserver sa relation forte au Message Biblique tout en la dépassant dans un projet en constant devenir s'ouvrant à d'autres thèmes et à d'autre période de l'œuvre. La collection du musée Léger forme un ensemble d'une grande cohérence, des œuvres de jeunesse jusqu'aux œuvres ultimes. « La Guerre et La Paix » constitue une œuvre atypique de Picasso, dont la connaissance permet de comprendre la démarche de l'artiste et son engagement dans l'histoire du XX^e siècle.</p> <p>Nombre d'œuvres : Musée Chagall : 721, Musée Fernand Léger : 463, Musée Picasso à Vallauris : 2.</p>
PSC	En cours.
Fréquentation (2018) <i>dont % de gratuit</i>	231 102 (dont 25 368 pour Picasso, 32 845 pour Léger et 172 889 pour Chagall). 39 %
Directeur.trice	Anne DOPFFER (2014)
Effectif (au 31/12/2018)	48 ETP
Budget de fonctionnement courant (dotation 2019, P175, action 01 et 03)	1 997 065 € AE 1 090 000 € CP

Activités assurées par la Rmn-GP	<p>Pour les musées Chagall et Léger : Accueil, visites-conférences, audioguide, librairies-boutiques, expositions temporaires, éditions, acquisitions, site internet.</p> <p>Résultat direct des activités assurées par la Rmn-GP (année 2017) : 134 534 €.</p> <p>Pour le musée Picasso à Vallauris : pas d'activités permanentes de la Rmn-GP (dispositif spécifique avec la Ville de Vallauris-Golf Juan) mais partenariats ponctuels pour les expositions.</p>
Autres caractéristiques	<p>Les trois musées résultent de donations à l'Etat (mentions explicites en ce sens).</p> <p>SCN regroupant plusieurs sites. Les musées sont chacun distant d'une vingtaine de kilomètres.</p> <p>Deux bâtiments sont labellisés Patrimoine du XXème siècle (Chagall et Léger), la chapelle du XIIème siècle de Vallauris est classée MH.</p> <p>Diverses ressources propres.</p>
Principaux enjeux	<p>Finaliser le PSC.</p> <p>Etudier l'aménagement d'un lieu dédié aux expositions temporaires au musée Chagall.</p> <p>Poursuivre les actions visant à développer la notoriété des collections.</p> <p>Garder une dynamique et une identité fortes dans un paysage culturel local très concurrentiel.</p>

HYPOTHESES D'EVOLUTION A L'ETUDE :

MAINTIEN DU SCN

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble constitué par les 3 musées de Nice, Biot et Vallauris est très cohérent sur le plan scientifique et culturel. - Aucun rattachement à un EP existant n'apparaît évident (en termes scientifiques ou de capacité à intégrer et soutenir à court terme un établissement déjà multi-site et géographiquement excentré). - La création d'un EP (voir ci-après) peut être difficile à court terme au regard des moyens nécessaires pour assurer son fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser les modalités de la collaboration avec la Rmn-GP. L'appui des compétences de production et diffusion de la Rmn-GP peut aider à renforcer la notoriété et la diffusion de trois collections exceptionnelles.

TRANSFORMATION DU SCN EN EP

Justification	Point d'attention
<ul style="list-style-type: none">- Idem en ce qui concerne la cohérence scientifique (puisque le périmètre resterait inchangé par rapport au SCN actuel).- Intérêt des leviers juridiques et financiers offerts par le statut d'EP pour développer cet établissement et faciliter sa gestion courante.- Le SCN « Musée du XXème siècle » dispose d'une fréquentation, de ressources propres et d'opportunités de partenariats qui rendent cette hypothèse crédible sur le plan de la soutenabilité économique.	<ul style="list-style-type: none">- Moyens supplémentaires nécessaires pour assurer le fonctionnement d'un EP.

Dans tous les cas, les modalités de développement de partenariats locaux doivent être également recherchées.